27 décembre 2017

Maîtres à penser en droit de la concurrence

Trois associés de Davies se démarquent dans la première édition annuelle du Who's Who Legal : Thought Leaders – Competition 2018

Trois associés de Davies sont reconnus comme « Maîtres à penser en droit de la concurrence » dans le *Who's Who Legal: Thought Leaders – Competition* 2018.

George Addy, Anita Banicevic et Mark Katz ont été retenus dans la première édition de cette publication qui dresse le portrait d'avocats en droit de la concurrence que le marché a désigné comme étant les meilleurs au monde. Parmi les avocats retenus dans le *Who's Who Legal: Competition* 2017, seuls ceux ayant recueilli le plus grand nombre de mentions de leurs pairs, de conseillers juridiques d'entreprise et d'autres sources du marché au cours de la recherche la plus récente ont été retenus à titre de maîtres à penser pour l'édition 2018.